



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Assurer une fin de vie dans le respect et la dignité

N° 13
14 septembre 2022

Contacts :
Dominique Fabre
Secrétaire générale
06 72 91 34 99

Le bureau de la CFDT retraités, réuni à Valence le 13 septembre 2022, a pris connaissance de l'**avis sur la fin de vie**, rendu public par le Comité consultatif national d'éthique (CCNE).

« *Il existe une voie pour une application éthique de l'aide active à mourir.* » Cette conclusion marque une **rupture** avec les précédents avis du comité toujours opposé à toute aide active à mourir. Deux voies sont étudiées dans ce rapport : l'euthanasie (lors de laquelle le médecin pratique l'acte léthal), l'assistance au suicide (qui donne à une personne les moyens de se suicider elle-même).

Le comité d'éthique ouvre la voie à une assistance au suicide, pour des malades dont le pronostic est engagé à « *moyen terme* », et non à court terme, comme le prévoit la loi actuelle pour la sédation profonde et continue. Car ces personnes condamnées à moyen terme « *ne rencontrent alors pas de solution à leur détresse dans le champ des dispositions législatives.* »

Le CCNE tient toutefois à poser **des repères éthiques**. La demande d'aide active à mourir devrait être exprimée « *par une personne disposant d'une autonomie de décision au moment de la demande, de façon libre, éclairée et réitérée, analysée dans le cadre d'une procédure collégiale* ».

Le bureau de la CFDT Retraités rappelle l'affirmation par la CFDT du droit de toute personne à mourir dans la dignité et d'être acteur de sa fin de vie. Il insiste sur le respect de la volonté des personnes, notamment quand elle est exprimée dans des directives anticipées. Il demande aussi à nouveau en particulier le développement des **soins palliatifs** souvent encore inaccessibles alors même que la loi actuelle prévoyait leur généralisation.

Enfin le CCNE souligne « **la nécessité, avant l'engagement de toute nouvelle réforme législative, d'un débat national** », et « *privilégie le débat public à un référendum* » en raison de « *l'extrême complexité du sujet* ».

La CFDT Retraités salue l'avancée de la réflexion. Elle s'inscrira dans les débats citoyens sur ces questions délicates et complexes.